

Image not found or type unknown



Droit du travail besoin d information svp je me fais avoir

Par **Chouxfleur14**, le **07/01/2016** à **09:57**

Bonjour à tous. rnrnJe me retrouve dans une situation délicate et j aurais besoin d'en savoir un peu plus . rnrnJ ai commencé à travailler l' année dernière avec un cdd quelques temps plus tard j' ai mon chef de service qui me fait une promesse d'embauche. rnrnA la fin de mon CDD on me refait signer un CDD alors que certains de me collègue eux ont eu un CDI , la mon CDD prend fin dans quelque jours et j'apprends que ma boîte va me prendre 2 mois en intérim. rnrnEn ont-il le droit ? Est ce que la promesse d'embauche signé par mon chef a une valeur juridique .? (Le PDG n'est pas au courant pour la promesse d'embauche) rnrnmerci d'avance pour votre aide car j'ai vraiment le sentiment de me faire avoir. rnrnCordialement